

Montréal, le 7 juin 2021

Madame Nathalie Roy  
Ministre de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, 1<sup>ère</sup> étage, bloc A  
Québec (Québec) GIR 5G5  
[ministre@mcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mcc.gouv.qc.ca)

Madame la Ministre,

Fondée en 1967, l'Association des archivistes du Québec (AAQ) regroupe près de 600 membres, archivistes et spécialistes de l'archivistique, qui œuvrent au sein des organismes publics et privés afin d'assurer une saine gestion des documents et des archives. Elle a pour mission de regrouper les personnes physiques ou morales qui adhèrent aux valeurs fondamentales de l'Association et qui offrent à leurs clientèles des services liés à la gestion de l'information. Elle fournit également à ses membres des services en français propres à assurer le développement, l'enrichissement et la promotion de leur profession.

Le mandat de monsieur Jean-Louis Roy à la direction à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) se termine et il revient au gouvernement dont vous êtes membre, sur recommandation du conseil d'administration et en regard du profil de compétences décrit dans l'appel de candidatures, de choisir la personne qui lui succédera.

Cela constitue une lourde responsabilité, car la personne choisie arrive à un moment charnière du développement de cette belle et grande institution qu'est BAnQ. La description du profil recherché montre d'ailleurs tout le sérieux qui entoure cette démarche. On y souligne l'importance pour la personne choisie de faire preuve d'une « vision stratégique », d'un « leadership collaboratif », d'une « capacité de mobilisation », « d'intégrité et de respect », d'une « orientation axée sur les résultats », de « connaissances de gestion budgétaire », du « sens de l'innovation et de capacité de gestion de changement », d'« habiletés de négociation », de « capacité de communication auprès du grand public, des employés, des instances gouvernementales et d'autres partenaires » et, ce qui nous réjouit particulièrement, « de connaissances particulières dans le domaine de la bibliothéconomie, des sciences de l'information et de la gestion documentaire ». Permettez-nous donc d'axer notre intervention sur ce dernier point qui n'est pas anodin.

Dans ce qui peut être considéré comme un « chant du cygne administratif », le président-directeur général pour encore quelques heures, monsieur Jean-Louis Roy, a témoigné dans *Le Devoir* du jeudi 3 juin, comme il l'avait fait le 27 mai dernier au cours du congrès « virtuel » de l'Association des archivistes du Québec, de l'importance pour BAnQ de réussir son « tournant numérique ». Je le cite : « La bibliothèque nationale du Québec entre dans une nouvelle étape de la vie des archives et des bibliothèques, en s'attardant à la création des grandes archives numériques du Québec ». À plusieurs reprises au cours des derniers mois, monsieur Roy a mentionné le besoin de moderniser la législation, la *Loi sur les archives*, la *Loi sur le livre*, afin de prendre ce virage. Il a insisté sur l'importance de renouveler l'infrastructure numérique devenue obsolète de BAnQ, de doter l'institution d'un dépôt numérique fiable, d'accompagner les organismes publics dans leur passage

vers l'infonuagique et de garantir le maintien des ressources humaines pour offrir les services à la population.

Or, pour accomplir tout cela et plus encore, il faut que la personne qui sera à la barre de ce joyau du patrimoine documentaire québécois puisse s'appuyer sur des connaissances et des compétences scientifiques disciplinaires solides en plus d'avoir démontré des capacités de gestion de larges équipes et avoir fait preuve d'innovation et de mobilisation. La formation en sciences de l'information est offerte depuis de nombreuses années dans les universités du Québec et ce, dans des programmes de premier, de deuxième et de troisième cycles. Cette formation a permis à des centaines de finissants d'occuper, au fil des ans, des postes de gestionnaires qui les ont préparés à prendre les commandes de notre institution nationale. Les archivistes du Québec tournent leur regard vers vous et s'attendent à ce que BAnQ soit cette grande institution qu'elle mérite d'être avec, à sa tête, une personne issue des sciences de l'information qui saura lui offrir les meilleures conditions de réussite.

Déjà, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a pavé la voie en nommant l'année dernière à la tête de cette institution sœur une bibliothécaire professionnelle, madame Leslie Weir. BAnQ suivra-t-elle cet exemple inspirant?

La description du poste en fait foi, le conseil d'administration et votre gouvernement reconnaissent déjà l'importance des connaissances scientifiques disciplinaires en sciences de l'information pour diriger ce qui est reconnu comme étant la plus grande institution culturelle du Québec. À vous de démontrer qu'il ne s'agissait pas de simples mots, mais d'une réelle volonté d'offrir à BAnQ une personne dont le profil respectera l'ensemble des qualités attendues. Nous plaçons donc notre confiance entre les mains du conseil d'administration de BAnQ, afin qu'il fasse une recommandation éclairée tenant compte des éléments précédemment mentionnés, ainsi qu'en vous, Madame la Ministre, afin que votre gouvernement tienne compte de la compétence du conseil et de l'ensemble des enjeux énoncés.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Julien Bréard  
Président  
Association des archivistes du Québec

c.c. : Isabelle Dubois, présidente de conseil d'administration